

communication

De: communication
Envoyé: dimanche 18 septembre 2022 18:22
Objet: Ville Herserange - Info Mail n°364

- **ATELIER SENIOR "Bien dans sa tête pour bien vieillir"**

Le CCAS de HERSERANGE propose régulièrement des actions aux personnes âgées de 60 et plus, en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et soutenues par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

C'est dans ce cadre qu'en partenariat avec l'association Brain Up, le CCAS propose aux séniors de découvrir et de les initier aux différentes approches et techniques pour continuer à être bien dans sa tête pour bien vieillir.

Animé par un professionnel en psychologie, cet atelier est l'occasion pour les participants d'être conseillés sur leur situation, d'échanger avec le groupe sur leurs expériences de vie dans une ambiance conviviale.

Cet atelier est gratuit et se compose de 5 séances de 2 heures, chaque mardi de 14h à 16h, du 20 septembre au 18 octobre 2022, à la Résidence Blanche de Castille.

Si vous êtes intéressé(e), prendre contact avec Astrid TASCA en Mairie de Herserange : 03 82 26 06 76 - a.tasca@mairie-herserange.fr

<https://www.mairie-herserange.fr/atelier-senior-bien-dans-sa-tete-pour-bien-vieillir/>

LA CONFÉRENCE
DES **FINANCEURS**
DE LA **PRÉVENTION**
DE LA PERTE
D'AUTONOMIE
EN MEURTHE-ET-MOSELLE



**ATELIER
POUR LES PLUS
DE 60 ANS
GRATUIT**

BIEN DANS SA TÊTE POUR BIEN VIEILLIR


animé par un professionnel de l'association Brain Up

HERSERANGE
Résidence Blanche de Castille
Rue Blanche de Castille

LES MARDIS 20, 27 SEPTEMBRE ET 4, 11, 18 OCTOBRE
de 14h00 à 16h00

Respect des gestes barrières obligatoires

Inscription et renseignements :
auprès de Madame Astrid TASCA
au 03.82.26.06.76



- **CONFÉRENCE DEBAT SUR LE THEME DU DIABETE**

La Ville et la Maison de Santé de HERSERANGE organise, dans le cadre de la semaine de prévention du diabète, une conférence débat

le 30 septembre 2022 à partir de 19h45

à la salle des fêtes de Herserange (87 rue de Paris)

en présence du Docteur Créa, cheffe de service d'endocrinologie du centre hospitalier Bel Air de Thionville.

Des stands de prévention, de démonstration, de conseils diététiques et sportifs seront également proposés par les partenaires associés.

<https://www.mairie-herserange.fr/conference-debat-sur-le-theme-du-diabete/>



HERSERANGE

Besoin de conseils, d'informations, sur le diabète ?

La Ville de Herserange et la Maison de Santé organisent u

CONFERENCE DEBATE sur le thème du DIABETE



Vendredi 30 septembre 2022
à partir de 19h45

Salle des Fêtes de HERSERANGE –
87 rue de Paris

- avec l'Intervention du Docteur CREA, cheffe du service d'endocrinologie du Centre Bel Air de Thionville
- STANDS de PREVENTION, de DEMONSTRATION, de CONSEILS DIETETIQUES et SPORTIFS: CPAM 54 – AFD 57 – Médecins généralistes, infirmières libérales et de la Maison de Santé de HERSERANGE



L'Assurance



- **BONS DE FOURNITURES SCOLAIRES**

Les bons de fournitures scolaires seront délivrés à compter du 11/07/2022.

Modalités de délivrance dans le document ci-dessous



RENTREE SCOLAIRE 2022 – 20

BONS DE FOURNITURES

Les bons sont délivrés en Mairie de Herserange

*Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00*

A partir du Lundi 11 juillet 2022

- l'élève doit être domicilié à HERSERANGE,
- les élèves du CP jusqu'en terminal doivent fournir un **certificat de scolarité** prouvant le passage en classe supérieure ou la preuve d'inscription à l'établissement.
- les élèves inscrits en 1^{ère} année d'études supérieures doivent fournir le photo-copie du certificat d'obtention du bac et du titre d'inscription dans l'établissement supérieur.

Remarques :

- les élèves fréquentant une classe primaire à HERSERANGE, perçoivent les fournitures dans le cadre de l'école. **Ils ne doivent pas retirer de bon**
- une classe redoublée ne donne pas droit à la délivrance d'un bon.

Limite pour venir retirer votre bon :

- **PARCOURS ROSE DU PAYS-HAUT**

L'édition 2022 du Parcours Rose du Pays-Haut se déroule le Dimanche 9 Octobre à Mexy
 Les inscriptions sont ouvertes en Mairie de Herserange

Parcours Rose
 DU PAYS-HAUT

Au profit de la lutte contre le cancer du sein

LA LIQUE
 CONTRE LE CANCER
 COMITÉ DE MEURTHE & MOSELLE

DIMANCHE
9 OCTOBRE 2022 de 9h00 à 17h00
PLACE GILBERT DUFOUR MEXY

Participation **3€** minimum

GRAND LONGWY
 03 82 44 90 17

COTRÉ LA GRANDVILLE
 03 82 24 34 95

COTRÉ ET BOGAIN
 03 82 24 30 36

Cury
 03 82 25 01 08

Lilliers
 03 82 24 30 41

Herserange
 03 82 26 06 26

LAIX
 03 82 44 01 67

LÉRY
 03 82 23 31 09

Longwy
 03 82 44 54 03

Mexy
 03 82 24 28 22

mont saint martin
 03 82 25 23 77

RÈHON
 03 82 24 90 70

SAGUES
 03 82 24 33 01

VILLERS-LA-MONTAGNE
 03 82 44 01 09

Horaire de ramassage des navettes TGL

OCTOBRE ROSE

dimanche 9 octobre 202

ALLER			RETOUR 14H00		
BUS N° 1			BUS N° 1		
07:55	CONS-LA-GRAND-VILLE	Croix Migette	14:00	Mexy	16:00
07:57	CONS-LA-GRAND-VILLE	Croix Migette	14:05	HAUCOURT	Arrêt Musset
08:00	CONS-LA-GRAND-VILLE	Abri bus TER	14:10	VILLERS-LA-MONTAGNE	Mairie
08:05	LEXY	Carrefour	14:25	FILLIERES	Mairie
08:08	LEXY	Collège E. Gallé	14:40	LAIX	Mairie
08:15	REHON	Mairie	14:45	CUTRY	Mairie
08:20	HEUMONT	Parking Collège Brossolette	14:50	HEUMONT	Parking Collège Brossolette
08:25	CUTRY	Mairie	14:58	REHON	Mairie
08:35	LAIX	Mairie	15:05	LEXY	Collège E. Gallé
08:50	FILLIERES	Mairie	15:10	LEXY	Carrefour
09:05	VILLERS-LA-MONTAGNE	Mairie	15:15	CONS-LA-GRAND-VILLE	Abri bus TER
09:10	HAUCOURT	Arrêt Musset	15:18	CONS-LA-GRAND-VILLE	Croix Migette
09:15	MEXY		15:20	CONS-LA-GRAND-VILLE	Croix Migette
BUS N° 2			BUS N° 2		
08:00	HAUCOURT-ST CHARLES	Place Sœur Anna	14:00	MEXY	16:00
08:09	COSNES ET ROMAIN	IUT	14:05	MEXY	Route de St Charles (ZAC)
08:13	ROMAIN	Village	14:12	LONGWY-BAS	Espace Bus
08:16	COSNES	Village	14:16	LONGWY-BAS	St Louis
08:20	LONGWY-HAUT	Mac'Do	14:18	HERSERANGE	Mairie
08:25	LONGWY-HAUT	Place Darche	14:20	HERSERANGE	Godfroy
08:29	MONT-SAINT-MARTIN	LP Notre Dame	14:22	SAULNES	Les Pierrettes
08:32	MONT-SAINT-MARTIN	Carrefour de la Résistance	14:26	SAULNES	Centre
08:35	MONT-SAINT-MARTIN	Mairie	14:41	MONT-SAINT-MARTIN	Mairie
08:50	SAULNES	Centre	14:44	MONT-SAINT-MARTIN	Carrefour de la Résistance
08:52	SAULNES	Les Pierrettes	14:48	MONT-SAINT-MARTIN	LP Notre Dame
08:55	HERSERANGE	Godfroy	14:51	LONGWY-HAUT	Place Darche
08:57	HERSERANGE	Mairie	14:55	LONGWY-HAUT	Mac'Do
08:59	LONGWY-BAS	St Louis	14:59	COSNES	Village
09:03	LONGWY-BAS	Espace Bus	15:02	ROMAIN	Village
09:10	MEXY	Route de St Charles (ZAC)	15:06	COSNES ET ROMAIN	IUT
09:15	MEXY		15:15	HAUCOURT-ST CHARLES	Place Sœur Anna

- **PASS JEUNES 54**

Un dispositif inédit d'accès aux loisirs et à la culture pour les jeunes de 6 à 16 ans, domiciliés en Meurthe et Moselle dont les familles ont un quotient familial inférieur ou égal à 650 €, par le versement d'une aide financière à l'inscription à une activité sportive, culturelle ou de loisirs. Les familles concernées recevront, courant août 2021, la notification de droit.

Renseignements www.sports.gouv.fr/pass-sports

L'ACCÈS DES JEUNES
DE 6 À 16 ANS
AU SPORT ET À LA CULTURE



Renseignements : passjeunes54@cdos54.fr ou 09 70 19 96 54

DEPARTEMENT
MEURTHE
MOSELLE



PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

PASS 54 JEUNES



LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE,
LA CAF DE MEURTHE-ET-MOSELLE, L'ÉTAT
ET LA MSA LORRAINE PROPOSENT
UNE AIDE FINANCIÈRE
(SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES)
AUX JEUNES DE 6 À 18 ANS
POUR LEUR INSCRIPTION
À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE,
CULTURELLE OU DE LOISIRS.

POUR QUI ?

Les jeunes de **6 à 16 ans domiciliés en Meurthe-et-Moselle** dont les familles ont un quotient familial (QF) qui ne dépasse pas 650 €.
La famille reçoit, **au mois d'août 2022**, un courrier (notification de droit) l'informant du montant de l'aide pour son ou ses enfant(s).

Pour les QF de moins de 451 €
montant de l'aide unique : **100 €**

Pour les QF de 451 € à 550 €
montant de l'aide unique : **70 €**

Pour les QF de 551 € à 650 €
montant de l'aide unique : **50 €**

*QF en vigueur en juillet 2022

POUR QUOI ?

Pass Jeunes 54 est **valable pour toute activité régulière sportive, culturelle ou de loisirs** (hors centre de loisirs, séjour de vacances et stages divers) à condition qu'elle soit encadrée et se déroule hors temps scolaire, sur une durée minimale de 3 mois.

À noter : si le coût de l'inscription est inférieur au montant de l'aide, le dispositif couvre la totalité des frais d'inscription. Le montant restant n'est pas utilisable.

QUAND ?

Pass Jeunes 54 est utilisable dès réception du courrier (notification de droit).
L'inscription à l'activité choisie doit être effectuée **avant le 28 février 2023**.

COMMENT ?

C'est très simple : **en remettant le courrier** (notification de droit) **lors de l'inscription à l'organisateur**, partenaire du dispositif qui prend en compte immédiatement l'aide financière mentionnée.

COMMENT SAVOIR SI L'ASSOCIATION EST PARTENAIRE ?

Les associations partenaires apposent **une affiche Pass Jeunes 54 dans leurs locaux**. S'il s'agit d'une association non partenaire, celle-ci peut demander son adhésion à Pass Jeunes 54 par le biais des contacts suivants :

passjeunes54@cdos54.fr
09 70 19 96 54

DISPOSITIF

PASS SPORT

L'État finance 50 € par enfant de 6 à 18 ans pour l'inscription dans un club sportif. Si vous recevez en août 2022 un courrier (notification de droit) concernant Pass'Sport et un autre concernant Pass Jeunes 54, **les deux aides sont cumulables pour une même activité sportive**. Elles peuvent être également utilisées séparément pour deux activités différentes.
Plus d'informations :
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Vous recevez ce mail suite à votre inscription à notre service Info Mail
Nous vous demandons de ne pas répondre directement à cette adresse

Pour toute question et/ou commentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante mairieherserange@wanadoo.fr et une réponse vous sera apportée

Service Info Mail

Mairie de HERSERANGE

Place Victor Zaffagni

54 440 HERSERANGE



www.mairie-herserange.fr